

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 9 NOVEMBRE 2017

N° 2017-10-XX

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six octobre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 18
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 23 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 32
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteur de 2 voix)

Eliane BARREILLE

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)

Gérard TENOUX

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Corinne MOULIN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre-Yves BOCHATON à Sébastien BERNARD, Gérard COUPON à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Valery LIOTAUD à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Mounir AARAB.

Délégués excusés

Pierre COMBES, Ghislaine SAVIN

Invités présents

Laurent HARO

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 30

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Marque Valeur Parc naturel régional - Déplacement dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises - Prise en charge des frais de mission d'élus

La Présidente expose :

Le Comité Syndical du 31 Janvier 2017 a lancé la mise en œuvre de la Marque Parc "Valeurs Parc naturel régional". Le premier volet du déploiement de marque collective protégée a concerné le volet « Tourisme-Loisirs » et 10 hébergements pilotes ont été marqués en 2017.

Pour l'année 2018, conformément à sa Charte et en partenariat avec le réseau inter-parcs Tourisme PACA, le Parc naturel régional des Baronnies provençales étudie la poursuite de la mise en œuvre de cette marque « Valeurs Parc naturel régional » à destination des producteurs en l'étendant aux produits agricoles.

Les bénéficiaires s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire intégrant un réseau régional et national dans une démarche de progrès.

Un voyage d'étude est prévu du 15 au 17 novembre dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises pour rencontrer des producteurs marqués et identifier les modalités de mise en œuvre de la démarche dans les Baronnies provençales.

Il est notamment prévu de visiter des exploitations agricoles marquées (petits fruits, bovin, etc.), ainsi que des structures de transformation (fromage, charcuterie, bois etc.). Ces visites de sites seront accompagnées d'un temps plus technique où le technicien en charge du marquage Valeur Parc nous fera un retour sur son expérience.


Une délégation composée de 2 élus et 3 techniciens du Parc se rendra sur place. Un covoiturage sera organisé. Valery Liotaud, Président du Comité de Gestion de la Marque Parc utilisera sa voiture personnelle. Dominique Gueytte, Président de la commission valorisation des productions agricoles sera également présent pour ce voyage.

La Présidente propose de prendre en charge les frais de mission de ces deux élus à cette occasion.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de mission de Valery Liotaud et Dominique Gueytte à l'occasion du voyage d'étude « Marque Parc » dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises du 15 au 17 novembre 2017.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ